Je le régète tout cela est profundément riste!...

riste!...
Pendant la route de Lille à Arras, je me suis permis de rappeter respectueu-sement à me supérieurs que mes armes étaient en mauvais état.—A La Bassée, j'envoyai la dépèche télégraphique suivante au colonel Bel, qui me demandait l'effectif et l'armement de mes batail-

« Armement reçu hier. — Carabines en mauvais état. — Sabres ne vont pas au canon. — Pas de cartouches! On dit

Prussiens à Bapaume. »

En mane temps, je faisais remettre, dire tement, une lettre que l'adressais au genéral Robin, cette lettre exposait plus largement les mêmes plaintes.

A Lens, où un télégramme me donnait

l'ordre d'aller à Acheux, au lieu de can-tonner à Arras, comme j'en avais reçu le premier avis, je répétais de nouveau mon télégramme, mais cette fois-ci d'une façon plus pressante, car j'étais indigné de voir que non seulement on ne remplissait pas ses engagements mais en-core qu'on oubliait d'amener nos vivres. A Lens, en effet, malgré les pièces de l'intendance, pièces que j'ai entre les mains et annonçant que je toucherais mes vi-vres dans cette localité, on ignorait absolument notre passage, d'où il résultait que, après deux jours de route, mon régiment manquait déjà de vivres, et c'est avec 60 grammes de pain, que je distribuai moi-mème, le lendemain, à chacun de mes hommes, que nous fimes notre troisième étape.

Voici quel télégramme j'envoyai à mon supérieur hiérarchique, le général Ro-

« Colonnes de route détestables,

« Les chefs ne savent rien faire et n'ont pas eu le temps d'apprendre.

Arrivé à Lens ce soir. — Rien n'était

»L'intendance avaitannoncé 1700 hommes pour demain et n'avait pas dit qu'au-jourd fui j'arrivais avec 2,300. Je rappelle mes fusils en très mauvais état. Recu 2 télégrammes dont l'un me dit d'aller à Acheux. Mes hommes sont lo-gés dans des villages éloignés. Départ sera difficile à cause de l'ignorance de la troupe sur le service intérieur. Arrive-rai à cinq heures du soir. — Mes hom-mes n'ont plus de vivres pour demain.»

« Dubreuil.» J'acressai en mèrice temps cet autre télégramme au général Farre, fatigué que j'étais alors de toujours me plaindre sans résultat, et résolu à tout brusuer plutôt que de ne pas dire la vé-

Reçu télégramme pour me rendre à Acheux.— Mes officiers et mes soldats ne savent rien faire.— L'armement est en très mauvais état (carabines Minié) peu de sabres peuvent s'ajuster non. — Colonnes de route détestables. — Subsistances non assurées. — Les hommes n'ent jamais tiré un coup de fusil. — J'obeirai mais il est de mon devoir de direction de la les destables. 

En arrivant aux portes de la ville d'Arras, le colonnel Jeanne, chefd'Etat-major, empêcha nos troupes d'entrer major, empêcha nos troupes a curtos dans la ville pour aller à la gare toucher des cartouches ainsi que me l'ordonnait le télégramme suivant : Chef d'Etat-major, 4° division, au colonnel Dubreuil.

« En arrivant à Arras, vous toucherez vos cartouches à la gare; indiquez l'heure de votre arrivée. »

Cette exigence du chef d'Etat-major de ne pas laisser traverser la ville à mon régiment, obligeait mes hommes fatigués d'une étape faite sans avoir mangé, (il était 5 h. du soir,) à marcher plus d'une heure encore et par une pluie battante tout autour des fortifications.

J'arrètai la colonne pour prendre moimème les ordres et arrivai à la gage où

mème les ordres et arrivai à la gare où le colonnel Jeanne me signifia l'acte par lequel j'étais obligé de donner ma dé-

Cet acte était à peu près conçu en ces

«Le colonnel Dubreuil, hésitant à marcher, je l'ai revoqué et lui laisse la faculté de donner sa démission. - Le gécommandant la subdivision chargé de l'exécution du présent or-

dre. »

J'ai hésité à marcher? Où est la preuve de cette accusation? — Soldat aujourd'hui, j'étais bourgeois hier, je serai bourgeois demain, je n'ai donc en vue comme tant d'autres de mes camarades que le désir de chasser l'ennemi de la France, je n'ai jamais été le courtisan de personne, je ne le serai pas en-core aujourd'hui, et ce qu'il ne me sera pas permis de dire à ceux que je commande, je ledirai à ceux qui sont mes supérieurs, persuadé que toujours la vérité dessine les situations et que finalement elle doit être reconnue et écoutée.

« Si cette ligne de conduite avait toujours été suivie par les chefs de corps dans les inspections générales, on n'au-rait pas vu chaque année dans les ar-chives des généraux et des ministres, ces splendides rapports de contentement extrême de l'état des choses, et l'autorité éclairée sur les vices de tel ou tel sustème, aurait peutêtre alors pensé que l'on pouvait faire mieux que celle qui existait.»

J'ampris par des personnes honora-bles de Roubaix, qu'il me serait facile de nommer, si cela était nécessaire, qu'il avait été dit à M. Testelin, commissaire général de la défense, que, en pleine table d'hôte et au café, j'avais déclaré que mes

hommes n'iraient pas au feu. Je proteste de toutes mes forces contre une pareille allégation, et je donne ma parole d'honneur de n'avoir jamais tenu pareil propos. Je n'ai d'ailleurs jamais mangé à table d'hôte pendant le temps que j'étais à Lille, et je suis un des seuls officierspeut-être qui, par principe, n'aille jamais au café.

J'ai donné ma démission parce que, si je ne l'avais pas fait, j'eusseété révoqué, et qu'une révocation, si injuste qu'elle soit, porte loujours avec elle une source d'ennuis de toute nature quand on ne peut sur le moment même se disculper

aux yeux du public.

Je suis soldat, toute voie de publicité m'est rige reusement interdite; je n'ai pas le droit de parler; une révocation eût la ssé derrière moi un souvenir pénible que je n'aurais jamais pu effacer si la guerre se fût prolongée longtemps encore, j'ai préféré donner ma démission.

Lorsque la voix me sera rendue, je dirai bien haut les causes qui m'ont amené à ce douloureux act, et je ne puis le faire moi-même, mes amis à qui j'ai confié ce rapport, sauront parler pour

Je rentre dans les rangs,comme simple soldat. A côté de mescamarades, je ferai mon devoir, et pour tous, je l'espère, je serai toujours le modèle de l'obéissance et de l'abnégation. Arras, le 10 Décembre 1870.

Fait à l'hôtel du Berceau d'or, en triple expédition,

Signé: VICTOR DUBREUIL.

Je n'ai plus pour terminer qu'à ajou-

ter quelques mots: Il a été dit que j'avais envoyé 3 dépè-ches au général Faidherbe, qui avaient motivé l'envoi de ma révocation. — J'ai prouvé que cela n'était pas.

On a prétendu que j'avais reçu l'ordre d'aller en chemin de ler pour ne pas fatiguer les hommes et que j'avais eu le test de na pre le feire. tort de ne pas le faire. - Aucun ordre de ce genre ne m'a été donné.— Je l'affirme sur l'honneur, et si ma parole ne suffisait pas, il me serait facile de le prouver en copiant textuellement certains passages du journal que j'ai redigé pen-

dant la campagne.

Je ne veux pas davantage fatiguer l'atde le veux pas davantage tanguer i at-tén'ion des personnes qui voudront bien me laire l'honneur de lire ce rapport, et d'avance, je les prie, do m'accorder toute leur indulgence pour les passages sur lesquels je me suis étendu peut-être un peu trop longuement.

Je le répète en terminant, je n'ai en publiant ce travail, aucune animosité contre personne, et je parle sans esprit de parti. Je reconnais que tout le monde a été débordé dans cet effort, hélas,trop tardif pour aboutir à une solide organi-sation, et je n'en veux à personne de la revocation qui m'a frappe.
Roubaix, le 10 avril 1871
V. Dubreuil.

Le Propagateur de l'Aube, journal fort spirituel, comme on va le voir, pré-tend, — ce dont tout le monde doutera, — qu'il a reçu la circulaire suivante :

## L.-N. BONAPARTE ET C°

Epicerie, Pharmacie, Quincaillerie, Philosophie.

Monsieur,
Nous avons l'honneur de vous annoncer
que la maison fondée par nous sous la raison sociale Bonaparte et Ce, maison qui, par
suite de circonstances douloureuses, avait du momentanément suspendre ses affaires, va prochainement reprendre le cours de ses opé

Nous espérons que vous voudrez bien, comme par le passé, nous honorer de votre confiance. Nous sommes en mesure de vous fournir aujourd'hui, à des prix un peu plus élevés, il est vrai, tous les articles qui ont fait de tout temps et font encore la réputa-tion de notre maison, tels que : Appareils de sauvetage perfectionnés, à l'usage

des peuples. Libertés à air comprimé et à soupape. Plébiscistes à répétitions (plusieurs airs (va-

Constitutions à fonds de secrets.

Sénats disant papa et maman pour 30,000 fr. par an.
udgets à échappement, brevetés s. g. d. g. Impôts à jets continus. Justice en caoutchouc (genre de Vienne). Chaines de wûreté.

Casse-tête avec ou sans sergents de ville.

Comptots à percuteur secret. Littérature purgative, sudorifique, sternuta-

Huitres électorales. Moules à cigarettes. Coquilles officielles. Poissons de mer en général.

Poissons de mer en general.

Etc., etc., etc.

A ces principaux articles, déjà favorablement connus du public, nous en ajoutons de nouveaux qui sont la propriété spéciale de notre maison. Grand assortiment de :

Capitulations honorables. Sabres dits de Sedan, uniques pour leur adhé-rence au fourreau.

Balles de Sarrebruck pour baptêmes.

La maison se charge en outre de l'épuration du pétrole et de la société, du placement et du recouvrement des valeurs, des expéditions en province et à l'étranger, de

l'exportation des produits politiques ; en un mot, de tous les articles de Paris et du Code

Nous osons estèrer, monsieur, que vous aurez assez de bon sem pour ne pas con-fondre nos produits avec ceux de nos con-currents. Notre magasin est la mieux assorti de l'univers entier.

Nos commis-voyageurs vont prochaine ment faire leur tournée. Ils auront l'honneur de se présenter choix; vous: Veuillez les hon-norer de votre choix; vous seréz convancu que seule la consommation de nos produits peut mettre la France dans la voie du Pro-

Dans l'attente de vos ordres, nous vous prions d'agréer, monsieur, nos civilités distinguées.

L. BONAPARTE et Ce.

# Chronique locale & départementale

On nous assure que département du Nord figure pour une omme de 58 millions dans la souscription de l'em-

A propos du compte-rendu d'une séance du tribunal correctionnel emprunté par nous à un journal de Lille, M. J. Bte Desrousseaux nous adresse la lettre sui-

vante :

«Monsieur le Rédacteur, «Monsieur le Rédacteur,
«Votre journal d'hier contient deux erreurs de chiffre que j'attribue à une faute
d'impression et que je vous-prie de rectifier.
Vous imprimez que mes uvriers gagnent
au minimun 2 fr. 20 par jour : c'est 3 fr.
20 que avez voulu dire sans doute. Vous
aintez ensuite que la journée de Jusieurs ajoutez ensuite que la journée de plusieurs rapportent annuellement de 12 à 1,500 fr. Ceci est moins explicable, car 300 jours de travail à 4 fr. ne feraient que 1,200 fr et jamais 1,500. «Si vous voulez renseigner exactement vos

lecteurs, je vous envoie copie d'un docu-ment lu à l'audience du 27 juin et remis entre les mains du Tribunal.»

Relevé des sommes pagées aux ouvriers

suivants:
Métiers 221 et 222. — Degransart J.-B. (accusé présent).
15 avril. — 5 jours, à cause du lundi de Pâques reçu
22 avril. — 4 jours, à cause de la 17.05 Foire avril.—5 jours 1/2, à cause du lundi 29 avril.—5 jours 1/2, a cause du lund.
de la Rassise
6 mai. — 6 jours
13 mai. — 6 jours
20 mai. — 5 jours, à cause du jeudi 20.05 24.65 de l'Ascension 7 mai. — 6 jours juin.—5 jours, à cause du lundi de 3 juin.—5 jour la Pentecôte — 6 j 10 juin. — 6 jours 17 juin. — 6 jours

**3** fr. **60** par jour,  $\times$  **54** jours 1/2 196.60 Le même travail détaillé a été fait par les

Le même travail détailé a ete fait par les ouvriers dont les noms suivent; nous en donnons le résumé.

Métiers n° 129 et 130, François Coustenoble, condamne à 6 mois de prison à l'audience du 26 juin, gagne 3 fr. 79 par jour.

Métiers 133/134, Louis Lefebvre, témoin,

gagne 4 fr. 20. Métiers 231/232, Jacquemaia fils, témoin, gagne 3 fr., 82. Métiers 165/166, Jacquemain père, témoin,

gagne 3 fr., 33.

Ce dernier est un vieillard de 58 ans, que nous avons gardé dans nos ateliers par con-

sidération. » Ce travail a étê fait par moi le mardi se travair à éte tait par moi le mardi matin 27, avant de me rendre à Lille, parce que les ouvriers avaient dit en ville que j'a-vais choisi ceux qui gagnaient le plus pour les appeler devant les prud'hommes. J'ai cru devoir répondre à cette insinuation injuste en relevant immédiatement le compte des in-

dividus qui devaient comparaître en justice, témoins et accusés. témoins et accusés.

» On ne pouvait plus m'accuser d'avoir fait un choix.

Recevez, etc.

J.-Bte Desrousseaux.

demande de la Compagnie du Nord, l'interdiction d'accepter les trans-ports à petite pitesse pour Lille est maintenue jusqu'au 28 courant inclus.

La suspension du trafic à petite vitesse, pour Tourcoing et Lille, ne s'applique pas aux charbons, aux pierres, ni aux autres marchandises pondéreuses expédiées par wagon complet.

En conséquence, les transports de l'es pèce à destination de Tourcoing et Lille sont acceptés comme par le passé.

Par suite des besoins de la guerre. les jeunes soldats maintenus dans leurs foyers par les conseils de révision à titre de souliens de famille, ont été appelés à l'activité et dirigés, dans un certain nom-bre de départements, où étaient les corps auxquels ils avaient été affectés. Parmi ces jeunes soldats, il y en a qui n'auraient pas cessé de venir en aide à leurs et qui en seraient encore aujourd'hui les soutiens.

Des ordres vont, en conséquence, ètre donnés par le ministre de la guerre pour que les chefs de corps examinent avec le plus grand soin la position de ces jeunes soldats, et pour que ceux dont la présence aura été reconnue nécessaire à leur famille soient immédiatement renvoyés dans leurs foyers.

Les circonstances avaient également forcé de suspendre l'application des dis-positions bienveillantes de la loi sur le recrutement de l'armée, relatives aux ainés d'orphelins de père et de mère, aux fils et aux petits-fils de femme veuve, etc., les dispositions vont être remises en vigueur et les militaires qui justifie-ront d'une des situations de famille prévues par la loi seront sur leur demande admis à passer dans la réserve.

Parmi les droits qui vont subir une augmentation assure sensible figurent, nous assure-t-on, les droits sur la

chasse. Les permis de chasse coûteraient à l'a-venir 40 francs au lieu de 25,

Petit marché; hier, à Lille. Environ 1,000 hectolitres. Vente très lente. Aucune demande. On a trailé aux prix de mercredi dernier, de 27 à 31 fr. l'hec-tolitre.

Tribunal correctionnel de Lille: — On a remarqué à l'audience correc-tionnelle d'hier, l'affaire d'un nommé Rousselle, ex-étudiant au collège de Tirlemont (Belgique.) Ce jeune homme, qui compte à peine 18 ans, a quitté son pays au commencement de la guerre contre la Prusse, et est venu s'engager en France pour toute la durée des hostilités.

Etant venu, après la guerre, à Rou-baix, il a commis des vols assez nombreux et assez importants au préjudice de ses hôtes. Arrêté en flagrant délit, il a été condamné à trois mois de prison.

- M. Jacques Mancaux, armurier à Tourcoing, avait été arrêté, au moment où il introduisait en France de la poudre et un fusil-canne, qui se charge comme le chassepot. Mis en liberté, il a été con-damné à 50 fr. d'amende. L'arme a été

### Commerce

Havre, 28 juin (Dépêche de MM.Kablé et C'° représentes par M. Bulteau-Desbonnets.)

Marché calme au début; amélioration ensuite sur avis de Liverpool. Ventes 2,500 b.; Oomra 82; disponible ferme.

Liverpool, 28 juin. (Dépéche de MM. Kablé et C'e représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes: 12,000 balles; marché raffermissant.

#### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

PUBLICATIONS DE MARIAGES

25 juin. — Preux Charles, 22 ans, tisserand, et Dutrieu Clémence, 23 ans, tisserande. — Gooris Isidore, 24 ans, tisserand, et Verspelt Catherine, 19 ans, tisserande. — Delamoy Louis-Joseph, 41 ans, employé, et Beuque Catherine, 48 ans, emballeur. — Volcke Gustavei 23 ans, cordonnier, et Heu — Volcke Gustavei 23 ans, cordonnier, et Heu Maria, 25 ans, rattacheuse. — Liénard Adolphe, 21 ans, photographs et Carlier Octavie, 25 ans, marchande de lait. — Heyvaert Adolphe, 29 ans, cordonnier, et Cauweller Louise, 26 ans, journalière. — Bourgeois Emile, 25 ans, employé, et Ronard Julie, 24 ans, sans profession. — Baudumond Alexandre, 25 ans, domestique, et Delestrez Zélina, 35 ans, journalière.

MARIAGES

29 Juin .— Vanwaerbeke Auguste, 26 ans, tisserand, et Degezelle Marie, 22 ans, tisserande.—Ducoulombier Isidore, 34 ans, corrande.—Ducoulombier Isidore, 34 ans, cordonnier, et Six Esther, 30 ans, servante.—Decraene Victor, 33 ans, patissier, et Agache Clémence, 24 ans, journalière. — Vander Auwera Emile, 28 ans, journalière.—Vandermaelen Charles, 19 ans, tisserand, et Bouckenooghe Maria-Joseph, 19 ans, journalière.—Duparque Pierre 31 ans. fileur, et Coryn Julie, 37 ans, dévideuse.—Misselyn Awand, 38 ans, menuisier, et Lecleir Virginie, 49 ans, soigneuse.—Vermotte Jean-Baptiste, 27 ans, tisserand, et Verhenneman Cordule, 24 ans, tisserande.—Hus Emile-Joseph, 26 ans, fileur, et Planchon Elisa, 24 ans, ratacheuse.—Pell Edouard, 25 ans, serrurier-poëlier, et Dehouck Léonie, 30 ans, ans, rattacheuse. — Pell Edouard, 25 ans, serrurier-poëlier, et Dehouck Léonie, 30 ans, journalière. — Vanmarcke Charles, 24 ans, tailleur d'habits, et Vandeginste Thérèse, 20 ans, journalière.

NAISSANCES

25 Juin.—Bëacque Georges, rue de Mouveaux.—Vandermeeren Léontine, à l'Epeule.—Tackels Joseph, au sentier de Ma Campagne.—Devadder Ide-Louise, au Cul de

Four.

26 Juin. — Billet Marie, an Bas de l'Enfer. — Barbieux Arthur, au Pile. — Neetens Isidore-Joseph, au Fontenoy — Anno Irma, rue de Flandre. — Vanbutsels Maria, rue du Moulin de Roubaix.

DÉCÈS

25 Juin .- Libeer Léon, 4 mois, rue de la 25 Juin.—Libeer Léon, 4 mois, rue de la Clef.—Denys Eugénie, 10 mois, rue du Fresnoy.— Roussel Louis-Joseph, 69 ans, propriétaire, rue de la Basse-Mazure.— Teryn Jules, 4 mois, au Fontenoy.— Delcueillerie Emile, 4 mois, aux 3 Ponts.— Michiels Joachine, 46 ans, ménagère, place du Trichon.—Baeckland, présenté sans vie, rue de l'Ommelet

26 Juin.—Lecler cq Louis, 12 ans, rue des Champs.—Romuald Laure, 2 mois, rue Ste-Elisabeth.— Deconinck Leonard-Joseph, 72 ans, propriétaire, rue Latérale.—Desmettre Juliette, 28 ans, tailleuse, Grande-Rue.— Viane Edouard, 32 ans, tisserand, au Tilleul. -Rousseau Elise, 2 ans, rue de la Longue-

CHEMIN DE FER DU NORD (Service du 1er juin 1871)

Lille à Paris, 5-55, 6-40, 8-55 m., 12-55, 4-15 s. Paris à Lille, 8-00 m., 1-15, 5-40, 9-00 s.

Lille à Arras, 5-55, 6-40, 8-55 m., 12-55, 4-15 s. Arras à Lille, 12-54 5-25 m., 12-05, 7-25 s. Lille à Douai, 6-55, 8-55, 11-10 m., 12-55,

4-15 s. Douai à Lille, 1-54, 6-25, 8-16 m., 12-36, 3-40, 3-45 s. Lille à Seclin, 5-55, 8-55 m., 4-15 s.

Seelin à Lille, 7-05, 8-56 m., 4-13, 9-27 s.
Lille à Armentières, 6-45, 10-30 m., 1-15,
3-40, 6-45, 10-55 s.
Armentières à Lille, 9-05 m., 12-49, 3-15,
5-50, 9-36 s.
Lille à Hazebrouck, 6-45, 10-20, 10-30 m.,
1-15, 3-40, 6-45, 10-55 s.
Hazebrouck à Lille, 3-16, 8-45, 14-55 m.
2-07, 2-25, 4-50, 8-45 s.
Lille à Dunkerque, 6-45, 10-30 m. 1-15,
6-45, 10-55 s.
Dunkerque à Lille, 6-55, 10-45, m., 1-00,
3-30, 7-00 s.
Lille à St-Omer, 6-45, 10-20, m., 1-15, 6-45,
110-55 s. 110-55 s. St Omer à Lille, 2-40, 7-26, 11-11 m., 1-41, 3-45, 7-55 s. Lille à Calais, 6-45, 10-20 m., 1-15, 8-45, 10-55 s. Calais à Lille, 1-55, 6-18, 10-00 m., 12-51, 2-00, 6-00 s. Lille à Valenciennes, 5-53, 9-45 m., 12-55 s Valenciennes à Lille, 6-55, 10-20 m., 2-15

7-30 s. Lille à St-Quentin, 5-55, 9-45 m. St-Quentin à Lille, 4-45 m., 12-11, 5-28 s. Lille à Béthune, 8-15, t0-30 m. Béthune à Lille, 6-53 m., 1-35 s. Lille à Roubaix-Tourong-Mouscron, 5-80 Lille à Roubaix-Toureurg-Mouscron, 5-80, 7-90, 8-30, 9-55, 11-95 m., 12-30, 2-20 4-30, 5-30, 7-55, 10-95, 11-15 s. Mouscron à Lille, 7-90, 2-90, 9-36, 11-95 m., 12-95, 1-40, 3-21, 5-53, 7-10, 9-10 s.

12-03, 1-40, 5-21, 5-33, 7-10, 9-10 Tourcoing à Lille, 5-10, 7-12, 8-12, 9-46, 11-17, m., 12-17, 1-52, 3-33, 6-03, 7-28, 9-24, 10-55 s. 9-24, 10-55 s.
Roubaix à Lille, 5-17, 7,21, 8-21, 9-53, 11-26 m., 12-26, 2-01, 3-42, 6-43, 7-38, 9-36, 11-11 s.
Lille à Bruxelles par Gand, 5-30, 8-30, 11-05

m., 2-25, 5-30s.
Bruxelles à Lille, par Gand, 9-10 m., 12-02, 2-10, 5-57 s. Lille à Tournai, 4-10, 6-40, 9-58 m., 3-05, 5-25, 8-50 s

5-25, 8-50 s.

Tournai à Lille, 7-30, 9-25,11-00 m., 4-15, 8 30, 10-05 s.

Lille à Bruxelles par Tournai, 4-10, 6-40, 9-58 m., 3-05, 5-24 s.

Bruxelles à Lille par Tournai, 7-40, 8-33 m., 1-35, 6-05, 8-30 s.

Lille à Boulogne, 6-45 m., 10-55 s.

Boulogne à Lille, 12-20, 9-50 s.

Lille à Rouen, 8-55, m.

Rouen à Lille, 9-50 m., 1-40 s.

Lille à Valenciennes (ligne directe)
Lille à Valenciennes, 6-52, 10-35 m., 1 .

Valenciennes à Lille, 6-50, 10-35 m. 4-05,

8-05 s. LILLE A BÉTHUNE (ligne directe)
Lille (porte d'Arras) à Béthune, 8-08 m.,1-45, 8-08 s.
Lille, (porte des Postes) à Béthune, 8-10 m.,

1-51, 8-10 s. Béthune à Lille, 6-43, 10-23 m., 6-43 s. DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES. Taxe des lettres de direction de poste à direction de poste. Taxe des lettres nées et distribuables dans

la circonscription postale du même bureau Lettres affr. non aff. non an. 0 fr 15 c. 0 30 Jusqu'à 10. g. inclus. 0 f. 40 c. 0 fr 15 c.
de 10 gr.à 20.gr.inc. 0 20 0 30
de 20 g. à 100 g. > 0 40 0 60
de 100 g. à 200 g. > 0 80 1 20
Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque
100 gr. ou fraction de 100 grammes excelant, 40 c. en cas d'affranchissement, et 60
c. en cas de non-afranchissement.

Taxe des lettres de Paris pour Paris. Jusqu'à 15 gr. inclus. . 0 f.10 c. 0 f. de 15g. à 30 g. incl. 0 20 0 de 30 g.à 60 g. . > 0 30 0 de 60 g. à 90 g. > 0 40 0 Et ainsi de suite, en ajoutant 10 par chaque 30 grammes ou fraction de 40 g. pour les lettres affranchies ou non affran-

Lettres affr. à 10 gr. inclus. . 0 f.20 c. 10 g.à 20 g. incl. 0 . 40 20 g. à 400 g. affr. Juqu'à 10 gr. inclus. de 10 g.a 20 g. 10cl. 0 + 40 0 ove, de 20 g. à 100 g. > 0 80 1 20 de 100 g.à 200 g. > 1 60 2 40 Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 gr. ou fraction de 100 grammes excédant, 80 c. en cas d'affranchissement et 1 fr. 20 cent. en cas de non-affranchissement.

## Société industrielle

ANONYME 16, place Vendôme, à Paris s de banque et de bourse, au comptant et à terme. Reports et avances sur titres (mêmes titres

conservés). conservés).

Emprunts français et étrangers, italiens, ottomans, espagnols, autrichiens, etc.

Villes, Tabacs.

Foncier, Marchés, Suez,
Chemins de fer, et paiement de tous coupon tchus et à échoir JUSQU'A fin septembre septembre Chemins de fer,
ochain Romains, etc., etc.
Renseignements sur toutes valeurs.
Converture immédiate.
Le président du conseit d'administration,

J. BANDOING. Officier de la Légion d'Honneur, ancien président du conseil génére de la Somme.

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugghe, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts, mastiation et proncontation garanties en 8 jour.

TOUS LES JOURS

Consultations granties de midi à deux Consultations gratuites de midi à deux heures, VERBRUGGHE se rend àdomicile et échange les pièces mal faite.

# COMPOSITEURS

On demande de suite de bons Compositeurs pour le journal et les eu-

vrages de ville. S'adresser à l'imprimerie du Journal de Roubaix, rue Nain, 1, Roubaix.